

ACTUALITE DU SECTEUR ASSOCIATIF

28 février 2019

Jean-Marie BOURGEOIS, Francis HUGON et Pierre SCHIMDT

Public :

Experts-comptables, collaborateurs et commissaires aux comptes

Prérequis :

Aucun

Objectif :

Mise à jour des connaissances fiscales, sociales et juridiques du secteur associatif.

Contenu de la formation :

- Actualités fiscales
- Loi de finances 2019 et loi de financement de la sécurité sociale 2019
- Actualités sociales
- Actualités juridiques, sectorielles et commissariat aux comptes
- Actualités comptables
- Actualités juridiques
- Actualités CAC
- Réforme du plan comptable
- Principales adaptations
- Points d'attention
- Modèle des comptes annuels
- Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Moyens pédagogiques et techniques :

Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

Quiz et corrigés

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Best Western Dauphittel – 16 avenue de Kimberley à Echirrolles
- **Durée** : 2h
- **Horaire** : 12h-14h
- **Groupe** : 50 personnes